

Paris, le 03 juillet 2006

Chères Amapiennes, chers Amapiens,

Les AMAP se développent à grande vitesse en Ile-de-France et Alliance Paysans Consom'acteurs Ile-de-France souhaite faire un point avec chaque groupe et son paysan-partenaire.

Une AMAP est un projet à multiples facettes (écologique, sociale, locale, sanitaire et gustative) et c'est la réunion de ces différentes dimensions qui caractérise le système AMAP. C'est une exigence pour tous, adhérents et paysans.

Le système AMAP repose sur des principes fondateurs résumés dans une charte, déposée à l'INPI par Alliance Provence ; Alliance Ile-de-France signe une convention annuelle avec Alliance Provence, dans laquelle elle s'engage à veiller au respect, par les AMAP et les paysans partenaires adhérents à Alliance Paysans Consom'Acteurs d'IDF, des 18 points de la charte.

Les échanges de ces temps-ci, en Conseil d'Administration du 18 juin notamment, mais également les contacts de Nicolas et du bureau avec des groupes de consom'acteurs, montrent que tout le monde ne suit pas les 18 points de la charte. Il est important que notre référentiel soit connu et respecté. Il a été décidé lors du dernier Conseil d'Administration de faire un état des lieux

L'idée de cet état des lieux est de faire prendre conscience à chacun des enjeux et objectifs du système AMAP. Si certains groupes trop éloignés dans les faits ou dans leurs idées de l'AMAP ne respectent pas la charte des AMAP, ils doivent abandonner un nom qui ne correspond pas à leur projet ; ça ne les empêchera pas de continuer à participer à la réflexion au sein d'Alliance Ile de France, bien entendu.

L'autre idée, c'est aussi que les groupes et les paysans qui ne répondent pas à l'intégralité des critères de l'AMAP adoptent une démarche, un cheminement vers « plus d'AMAP » : cela nécessite que chacun prenne connaissance de toutes les composantes du système AMAP et que nous mesurions dans nos groupes et avec nos paysans-partenaires le chemin à faire et que nous décidions d'avancer ensemble, pour une agriculture plus propre et plus juste pour tous.

Enfin, l'Alliance Provence, dépositaire du terme AMAP, envisage d'effectuer une mise à jour de la charte, en tenant compte des pratiques de terrain des autres régions. C'est pourquoi, n'hésitez pas à indiquer dans le